

Don de 3.400 livres transmis par le représentant Roux, de l'Aisne, de la part du citoyen Bardin, de Paris, lors de la séance du 11 nivôse an II (31 décembre 1793)

Louis Félix Roux

Citer ce document / Cite this document :

Roux Louis Félix. Don de 3.400 livres transmis par le représentant Roux, de l'Aisne, de la part du citoyen Bardin, de Paris, lors de la séance du 11 nivôse an II (31 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 509;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37793_t1_0509_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024



Elle t'a reconnu innocent, et en s'applaudissant d'avoir cédé au premier mouvement de la sen-sibilité, elle t'a définitivement rendu la liberté. Ta peine fut grande, citoyen, (on triomphe aussi est complet. Le malheur devient souvent pour homme de bien une source intarissable de jouissances délicieuses. Ton cour est fait pour connaître ces jouissances; on le lit sur ton front, où la candeur et la probité sont peintes. Va, sois libre et longtemps heureux; adore (a patrie; vis et sache mourir s'il le faut pour elle; aime et sers tes semblables, chéris tes enfants, Ce sont la les vertus qui constituent le vrai républiciain.

Et toi, ministre juste et humain, qui as voulu présenter ton frère aux représentants du peuple, reçois les justes remerciements de la Convention nationale.

Sous la domination contre nature d'un roi, ni toi, ni ce brave homme n'eussiez été entendus; car la voix du malheureux n'eut jamais le droit d'arriver jusqu'au trône; le crime seul y avait accès. Mais sous le gouvernement populaire, tes portes du Sénat et les cœurs des législateurs vous sont également ouverts. Puissent les peuples de tous les pays sentir bientôt cette différence! Et se pénétrant enfin du sentiment de leur dignité et de leur puissance, se délivrer à jamais des tyrans, des imposteurs et remettre pour toujours la balance de la justice entre les mains de la vertu. (On applaudit à plusieurs

Gandon et sa famille entrent dans la salle au milieu des applaudissements universels.

Un membre [Louis Roux] (1), représentant du peuple dans le département de l'Aisne, dépose sur le bureau une somme de 3,400 livres en assignats, qui lui a été remise par le citoyen Bardin, sans-culotte de Paris.

Cette somme avait été donnée au citoyen Bardin par Pardieu, alors détenu comme suspect à Laon, pour salaire d'une pétition que ledit Pardieu l'avait chargé de rédiger.

Le citoyen Bardin a cru voir dans la générosité de Pardieu un piège tendu à son patriotisme et à sa probité; en conséquence, il en fait don à la République.

Sur la motion d'un membre, la Convention décrète la mention honorable du citoyen Bardin, et l'insertion du rapport au « Bulletin »; décrète en outre que ladite somme de 3,400 livres sera renvoyée au citoyen Bardin.

Le même membre annonce qu'il a été trouvé, sur la dénonciation du comité de surveillance de la Société populaire de Laon, dans les lieux secrets de la maison de Marquette, ci-devant conseiller au ci-devant Parlement de Paris, une somme de 177,000 livres en numéraire et 187 marcs d'argenterie.

Il demande qu'il soit accordé sur ladite somme, celle de 12,000 livres à la Société populaire de Laon, pour servir aux réparations à faire dans le local où elle se propose de tenir ses séances.

509

Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoi au comité de Salut public (1).

COMPTE RENDU du Mereure universel (2).

Louis Roux. De retour de ma mission dans les départements de l'Aisne et environnants, dans les recherches que l'on a faites, l'on est venu à bout de découvrir des sommes assez considérables, appartenant à des émigrés. L'on a trouvé

(1) Procès-verbaux de la Convention, 1, 28, p. 187.

(2) Mercure universel, [12 nivôse an H (mercredi ler janvier 1794), p. 188, col. 2). D'antre part le Journal de Perlei [nº 466 du 12 nivôse an 11 (mercredi 1er janvier 1794), p. 250] et les Annales patriotiques et littéraires [nº 365 du 12 nivôse an 11 (meteredi 1er janvier 1794), p. 1646, col. 1] rendent compte de la mission de Roux dans les termes suivants : vanis :

COMPTE RENDU du Journal de Perlei.

Roun et Lejeune, son collègue, de retour de leur mission dans le département de l'Aisne, rendent compte de tout ce qu'ils ont fait, tant pour l'épuration des autorités constituées que pour l'amélioration de l'esprit public. Neuf cents et quelques personnes suspectes ont été arrêtées, parmi lesquelles on distingue Sainte-Foy, un certain chevalier Saintepersonnes suspectes ont été arrêtées, parmi lesquelles on distingue Sainte-Foy, un certain chevalier Saint-Georges, un lils naturel d'un Capet et le ci-devant conte de Pardieu, ex-constituant. 11.000 mares d'argenterie, provenant des églises, sont en route pour la Monnaie, ainsi que 200.000 livres environ en numéraire, trouvées dans des dépôts cachés.

Les principaux personnages arrêtés doivent être en ce moment dans les prisons de l'Abbaye.

Un professeur de rhétorique à Paris, à qui l'un des conspirateurs ci-dessus nommés avait offert 3.000 livres pour rédiger une pétition en sa faveur : « Craignant, a-t-il dit, que quelque autre moins délicat que lui n'acceptât cette somme s'il la refusait », s'est hâté de l'accepter lui-même et de la porter

s'est haté de l'accepter lui-même et de la porter aux représentants en leur énongant le fait. Ce pro-fesseur est indigent; ses talents, tournés vers l'éducation publique, ne peuvent lui procurer les moyens

La Convention, applaudissant à sa conduite, décrète que la somme par lui remise aux repré-sentants, lui sera donnée à titre de gratification.

11.

COMPTE RENDU des Annales palrioliques el lilléraires,

Roun, de retour de sa mission du département de Roun, de retour de sa mission du département de l'Aisne, expose que diverses sommes en numéraire ont été trouvées cachées chez plusieurs particuliers, notamment chez un ci-devant conseiller au Parlement de Paris; l'on y a découvert, dans des haillons, 177.000 livres en numéraire et 187 marcs d'argenterie placés derrière des armoires : les gens suspects, plus de neuf cents, ont été mis en arrestation. De ce nombre, sont un fils naturel de Capet, un nommé Proly et l'ex-constituant Pardieu, qui tous sont à l'Abbaye. Ce dernier a offert 3,400 livres à un sansculotte, afin de le corrompre; mais ce citoyen les a déposées dans les mains des représentants, et l'Assemblée décrète que cette somme sera remise au sans-culotte incorruptible. au sans-culotte incorruptible.